

BILAN ACTIF				
(En dirhams)	31-déc-22		31-déc-21	
	Brut	Amortissement et Provisions	Net	Net
<b>Immobilisations en non valeurs → [A]</b>	<b>24 609 772,14</b>	<b>13 065 726,94</b>	<b>11 544 045,20</b>	<b>16 066 532,08</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 609 772,14	13 065 726,94	11 544 045,20	16 066 532,08
Primes de remboursement des obligations				
<b>Immobilisations incorporelles → [B]</b>	<b>164 935 444,73</b>	<b>161 232 729,14</b>	<b>3 702 715,59</b>	<b>3 747 253,87</b>
Immobilisations en Recherche et Dev.	154 218 826,24	153 063 100,57	1 155 725,67	1 221 521,67
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 306 618,49	8 169 628,57	2 136 989,92	2 115 732,20
Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Autres immobilisations incorporelles	350 000,00		350 000,00	350 000,00
<b>Immobilisations corporelles → [C]</b>	<b>982 854 606,74</b>	<b>589 100 997,90</b>	<b>393 753 608,84</b>	<b>330 437 928,43</b>
Terrains	3 123 649,00	67 929,00	3 055 720,00	3 055 720,00
Constructions	345 548 447,54	258 866 277,21	86 682 170,33	84 095 583,41
Installations techniques, matériel et outillage	271 332 775,53	229 458 592,76	41 874 182,77	43 985 734,32
Matériel de transport	101 520 714,18	96 582 768,72	4 937 945,46	4 841 765,22
Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	5 002 968,50	4 125 430,21	877 538,29	764 264,47
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	256 326 051,99		256 326 051,99	193 694 861,01
<b>Immobilisations financières → [D]</b>	<b>641 410 149,13</b>	<b>133 466 594,59</b>	<b>507 943 554,54</b>	<b>298 801 730,25</b>
Prêts immobilisés	456 044 282,49		456 044 282,49	250 003 800,20
Autres créances financières	11 865 655,36	9 644 222,16	2 221 433,20	2 188 433,20
Titres de participation	173 491 911,28	123 822 372,43	49 669 538,85	46 601 196,85
Autres titres immobilisés	8 300,00		8 300,00	8 300,00
<b>Ecart de conversion actif → [E]</b>	<b>1 102 258,80</b>		<b>1 102 258,80</b>	<b>3 284 881,16</b>
Diminution des créances immobilisées				3 284 881,16
Augmentations des dettes de financement	1 102 258,80		1 102 258,80	
<b>TOTAL (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 814 912 231,54</b>	<b>896 866 048,57</b>	<b>918 046 182,97</b>	<b>652 338 325,79</b>
<b>Stocks → [F]</b>	<b>67 886 594,26</b>	<b>21 468 034,26</b>	<b>46 418 560,00</b>	<b>52 376 554,41</b>
Marchandises				
Matières et fournitures consommables	57 769 942,27	21 468 034,26	36 301 908,01	37 878 178,55
Produits en cours				
PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET PRODUITS RÉSIDUELS	961 748,47		961 748,47	1 590 963,18
PRODUITS FINIS	9 154 903,52		9 154 903,52	12 907 412,68
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT → [G]</b>	<b>192 044 640,63</b>	<b>1 729 331,26</b>	<b>190 315 309,37</b>	<b>255 213 428,08</b>
FOURNIS. DÉBITEURS, AVANCES ET ACOMPTES	2 468 557,29	2 468 557,29	3 179 412,76	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	74 896 498,31	781 214,26	74 115 284,05	117 580 969,36
PERSONNEL	1 106 545,38		1 106 545,38	1 007 475,61
État	49 685 092,83		49 685 092,83	82 827 661,29
COMPTES D'ASSOCIÉS	61 893 000,00		61 893 000,00	49 512 000,00
AUTRES DÉBITEURS	1 298 967,95	948 117,00	350 850,95	269 521,48
COMPTES DE RÉGULARISATION- ACTIF	695 978,87		695 978,87	836 387,58
<b>TITRES VALEURS DE PLACEMENT → [H]</b>	<b>1 423 762,85</b>		<b>1 423 762,85</b>	<b>208 667 361,22</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIF → [I] ÉLÉMENTS CIRCULANTS</b>	<b>3 148 327,36</b>		<b>3 148 327,36</b>	<b>351 287,16</b>
TOTAL II (F+G+H+I)	264 503 325,10	23 197 365,52	241 305 959,58	516 608 630,87
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>202 554 817,86</b>		<b>202 554 817,86</b>	<b>22 650 029,68</b>
CHÈQUES ET VALEURS À ENCAISSER	0,24		0,24	0,24
BANQUES, T.G ET C.C.P	202 521 050,48		202 521 050,48	22 602 655,12
CAISSE, RÉGIE D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS	33 767,14		33 767,14	47 374,32
<b>TOTAL III</b>	<b>202 554 817,86</b>		<b>202 554 817,86</b>	<b>22 650 029,68</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>2 281 970 374,50</b>	<b>920 063 414,09</b>	<b>1 361 906 960,41</b>	<b>1 191 596 986,34</b>

BILAN PASSIF			
(En dirhams)	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>647 278 459,20</b>	<b>590 154 001,57</b>	
Capital social ou personnel (1)	168 123 300,00	168 123 300,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
Capital appelé	168 123 300,00	168 123 300,00	
Dont versé	168 123 300,00	168 123 300,00	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	225 666 999,00	225 666 999,00	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	16 812 330,00	16 812 330,00	
Autres réserves	12 140 000,00	12 140 000,00	
Report à nouveau (2)	19 462 868,57	12 765 362,12	
Résultat en instance d'affectation			
Résultat net de l'exercice (2)	205 072 961,63	154 646 010,45	
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>647 278 459,20</b>	<b>590 154 001,57</b>	
<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>286 223 697,29</b>	<b>383 666 256,65</b>	
Emprunt obligataire	200 000 000,00	250 000 000,00	
Autres dettes de financement	86 223 697,29	133 666 256,65	
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>	<b>86 812 655,51</b>	<b>93 170 656,91</b>	
Provisions pour risques	48 477 048,50	52 891 375,86	
Provisions pour charges	38 335 607,01	40 279 281,05	
<b>Ecart de conversion-passif (E)</b>	<b>6 040 482,24</b>	<b>343 069,80</b>	
Augmentation des créances immobilisées	6 040 482,24		
Diminution des dettes de financement			343 069,80
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 026 355 294,24</b>	<b>1 067 333 984,93</b>	
<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>116 446 342,91</b>	<b>118 832 967,72</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	48 975 043,48	41 309 282,28	
Clients créditeurs, avances et acomptes	14 740 637,56	2 027 009,70	
Personnel	9 945 154,38	7 659 857,57	
Organismes sociaux	2 803 165,74	4 658 580,68	
État	31 116 987,57	55 231 723,67	
Comptes d'associés	2 632,22	2 632,22	
Autres créanciers	3 934 686,86	3 333 566,72	
Comptes de régularisation passif	4 928 035,10	4 610 314,88	
<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>19 105 313,74</b>	<b>5 430 033,69</b>	
<b>Écart de conversion passif</b>			
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>135 551 656,65</b>	<b>124 263 001,41</b>	
<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>200 000 009,52</b>		
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	200 000 000,00		
Banques (Soldes créditeurs)	9,52		
<b>TOTAL III</b>	<b>200 000 009,52</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>1 361 906 960,41</b>	<b>1 191 596 986,34</b>	

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)					
(En dirhams)	NATURE	Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022			
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1	2	3 = 2 + 1	4		
EXPLOITATION	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>599 785 628,07</b>	<b>4 838 689,98</b>	<b>604 624 318,05</b>	<b>479 678 171,25</b>
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	587 047 601,29	4 838 689,98	591 886 291,27	462 094 033,89
	Chiffres d'affaires	587 047 601,29	4 838 689,98	591 886 291,27	462 094 033,89
	Variation de stocks de produits (1)	-4 381 723,87		-4 381 723,87	2 422 945,77
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	14 674 971,65		14 674 971,65	12 595 959,59
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 444 779,00		2 444 779,00	2 565 232,00
	<b>Total</b>	<b>599 785 628,07</b>	<b>4 838 689,98</b>	<b>604 624 318,05</b>	<b>479 678 171,25</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>314 640 888,07</b>	<b>32 760,00</b>	<b>314 673 648,07</b>	<b>284 110 800,75</b>	
Achats revendus(2) de marchandises					
Achats consommés(2) de matières et fournitures	153 827 482,95		153 827 482,95	136 085 152,89	
Autres charges externes	55 424 603,19	32 760,00	55 457 363,19	46 001 998,96	
II Impôts et taxes	592 918,45		592 918,45	675 636,77	
Charges de personnel	58 938 197,79		58 938 197,79	51 335 233,04	
Autres charges d'exploitation	10 400 000,04		10 400 000,04	9 583 456,24	
Dotations d'exploitation	35 457 685,65		35 457 685,65	40 429 322,85	
<b>Total II</b>	<b>314 640 888,07</b>	<b>32 760,00</b>	<b>314 673 648,07</b>	<b>284 110 800,75</b>	
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>285 144 740,00</b>	<b>4 805 929,98</b>	<b>289 950 669,98</b>	<b>195 567 370,50</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>25 124 944,68</b>		<b>25 124 944,68</b>	<b>27 683 862,17</b>	
Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	28 475,00		28 475,00	78 625,00	
Gains de change	6 514 386,25		6 514 386,25	1 384 957,05	
Intérêts et autres produits financiers	14 945 915,10		14 945 915,10	20 549 103,69	
Reprises financières : transfert charges	3 636 168,33		3 636 168,33	5 671 176,43	
<b>Total IV</b>	<b>25 124 944,68</b>		<b>25 124 944,68</b>	<b>27 683 862,17</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>28 097 111,68</b>		<b>28 097 111,68</b>	<b>17 394 648,81</b>	
Charges d'intérêts	12 085 624,54		12 085 624,54	10 186 384,20	
Pertes de change	5 985 981,2		5 985 981,20	1 982 435,72	
Autres charges financières	5 558 380,61		5 558 380,61	15 243,29	
Dotations financières	4 467 125,33		4 467 125,33	5 210 585,60	
<b>Total V</b>	<b>28 097 111,68</b>		<b>28 097 111,68</b>	<b>17 394 648,81</b>	
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>-2 972 167,00</b>		<b>-2 972 167,00</b>	<b>10 289 213,36</b>	
<b>VII RESULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>282 172 573,00</b>	<b>4 805 929,98</b>	<b>286 978 502,98</b>	<b>205 856 583,86</b>	

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) suite					
(En dirhams)	NATURE	Exercice du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022			
		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1	2	3 = 2 + 1	4		
NON COURANT	<b>VII RESULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>282 172 573,00</b>	<b>4 805 929,98</b>	<b>286 978 502,98</b>	<b>205 856 583,86</b>
	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>3 317 864,96</b>		<b>3 317 864,96</b>	<b>2 287 820,29</b>
	Produits des cessions d'immobilisations	338 450,00		338 450,00	
	Subventions d'équilibre				
	<b>VIII Reprises sur subventions d'investissement</b>				
	Autres produits non courants	161 434,96		161 434,96	479 536,01
	Reprises non courantes ; transferts de charges	2 817 980,00		2 817 980,00	1 808 284,28
	<b>Total VIII</b>	<b>3 317 864,96</b>		<b>3 317 864,96</b>	<b>2 287 820,29</b>
	<b>CHARGES NON COURANTES</b>	<b>25 278 671,31</b>		<b>25 278 671,31</b>	<b>10 628 500,7</b>
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	24 675,79		24 675,79	
Subventions accordées					
<b>IX Autres charges non courantes</b>	<b>13 005 531,08</b>		<b>13 005 531,08</b>	<b>8 160 430,47</b>	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	12 248 464,44		12 248 464,44	2 468 070,23	
<b>Total IX</b>	<b>25 278 671,31</b>		<b>25 278 671,31</b>	<b>10 628 500,70</b>	
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>-21 960 806,35</b>		<b>-21 960 806,35</b>	<b>-8 340 680,41</b>	
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)</b>	<b>260 211 766,65</b>	<b>4 805 929,98</b>	<b>265 017 696,63</b>	<b>197 515 903,45</b>	
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>59 944 735,00</b>		<b>59 944 735,00</b>	<b>42 869 893,00</b>	
<b>XIII RESULTAT NET (XI-XII)</b>	<b>200 267 031,65</b>	<b>4 805 929,98</b>	<b>205 072 961,63</b>	<b>154 646 010,45</b>	
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)</b>	<b>628 228 437,71</b>	<b>4 838 689,98</b>	<b>633 067 127,69</b>	<b>509 649 853,71</b>	



Aux actionnaires de la société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**  
89-90 rue Larbi Doghmi 3<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022  
AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 647 278 459,20, dont un bénéfice net de MAD 205 072 961,63.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation**

Nous attirons votre attention sur l'information donnée dans l'état annexe B15 – Passifs éventuels de l'ETIC qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société a fait l'objet courant 2022 et portant sur les exercices 2022 et antérieurs. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Point clé d'audit :** Evaluation et dépréciation des titres.

Description du risque

Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 173,49 MMAD, dépréciés à hauteur de 123,8 MMAD.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués au plus faible entre leur valeur comptable et leur valeur actuelle.

Dans la détermination de la valeur actuelle ou d'utilité, il est notamment tenu compte des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique des capitaux propres réels de la société contrôlée, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation selon le niveau de celle-ci.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et aussi des éléments chiffrés utilisés.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation des titres de participation,
- Vérifier, sur la base des méthodes appropriées l'exactitude des calculs effectués par la société,
- Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Aux actionnaires de la société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**  
89-90 rue Larbi Doghmi 3<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2023.

Les Commissaires aux Comptes

  
A. Saaidi & Associés  
Commissaires aux Comptes  
Bahaa SAAIDI  
Associée  
4, Place Marché Casablanca  
Tél: 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

COOPERS AUDIT MAROC  
  
Siège Social : 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
Hicham Cherkaoui  
Associé  
Tél: 0522 27 11 90 - Fax: 0522 27 47 34



**BILAN ACTIF**

(En dirhams)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 702 716</b>	<b>3 747 254</b>
Dont Écarts d'acquisition		
Immobilisations corporelles	410 404 952	348 231 251
Immobilisations financières	458 363 555	252 506 611
Titres mis en équivalence	47 085 470	46 878 452
<b>Actif immobilisé</b>	<b>919 556 693</b>	<b>651 363 569</b>
Stocks et en-cours	46 418 560	52 376 554
Clients et comptes rattachés	74 134 699	117 593 395
Autres créances et comptes de régularisation	182 034 804	178 591 737
Dont Impôts différés Actif	65 732 783	40 820 741
Valeurs mobilières de placement	1 423 763	208 667 361
Disponibilités	202 631 160	22 749 896
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>506 642 986</b>	<b>579 978 944</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 426 199 678</b>	<b>1 231 342 513</b>

**BILAN PASSIF**

(En dirhams)	31/12/2022	31/12/2021
Capital	168 123 300	168 123 300
Primes liées au capital	225 666 999	225 666 999
Écart de réévaluation		
Réserves	61 114 206	57 695 716
Résultat net (Part du groupe)	240 690 718	152 228 587
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>	<b>695 595 223</b>	<b>603 714 602</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>(97 283)</b>	<b>(90 946)</b>
Autres fonds propres		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>695 497 939</b>	<b>603 623 656</b>
Écart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	111 922 022	104 957 161
<b>Provisions</b>	<b>111 922 022</b>	<b>104 957 161</b>
Dettes financières	502 054 182	400 853 763
Fournisseurs et comptes rattachés	49 178 571	41 512 810
Autres dettes et comptes de régularisation	67 546 964	80 395 123
Dont Impôts différés Passif	(0)	2 771 720
<b>Dettes</b>	<b>618 779 717</b>	<b>522 761 696</b>
Compte de liaison Titres - Écart d'acquisition		
<b>Total Passif</b>	<b>1 426 199 678</b>	<b>1 231 342 513</b>

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)**

(En dirhams)	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	591 852 691	462 060 434
Autres produits d'exploitation	12 738 027	17 584 137
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>604 590 718</b>	<b>479 644 571</b>
Achats consommés	(153 931 184)	(136 085 321)
Charges externes	(63 522 298)	(64 898 762)
Impôts et taxes	(600 108)	(716 437)
Charges de personnel	(58 938 198)	(51 335 233)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(31 848 563)	(36 685 193)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(308 840 352)</b>	<b>(289 720 946)</b>
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	295 750 366	189 923 625
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>	<b>295 750 366</b>	<b>189 923 625</b>
Produits financiers	29 368 811	24 390 764
Charges financières	(27 560 267)	(14 692 707)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)		
<b>Résultat financier</b>	<b>1 808 544</b>	<b>9 698 056</b>
Opérations en commun		
Produits exceptionnels	3 317 865	2 287 820
Charges exceptionnelles	(25 383 571)	(10 732 501)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(22 065 706)</b>	<b>(8 444 680)</b>
Impôts sur les résultats	(32 302 889)	(41 183 553)
Résultat net des entreprises intégrées	243 190 315	149 993 447
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(2 505 934)	2 228 982
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>240 684 381</b>	<b>152 222 430</b>
Intérêts minoritaires	(6 337)	(6 157)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>240 690 718</b>	<b>152 228 587</b>
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>240 690 718</b>	<b>152 228 587</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(En dirhams)	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>240 684 381</b>	<b>152 222 430</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	38 559 909	35 419 158
Variation de l'impôt différé	(27 650 846)	(1 695 340)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(7 880 035)	(1 747 155)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(313 774)	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	2 505 934	(2 228 982)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>245 905 569</b>	<b>181 970 111</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	68 104 764	(31 600 317)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>314 010 332</b>	<b>150 369 794</b>
Acquisitions d'immobilisations	(293 438 138)	(90 563 451)
Cessions d'immobilisations	338 450	
Réduction des autres immobilisations financières		
Incidence des variations de périmètre		
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(293 099 688)</b>	<b>(90 563 451)</b>
Émissions d'emprunts	3 554 217	253 298 450
Remboursements d'emprunts	(103 878 702)	(46 517 373)
Variations des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	(147 948 504)	(201 747 960)
Augmentations / réductions de capital		
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
<b>FLUX NET DE TRESO. GÉNÈRE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>	<b>(248 272 989)</b>	<b>5 033 117</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>		
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(227 362 345)</b>	<b>64 839 460</b>
Trésorerie : ouverture	231 417 257	166 577 797
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>231 417 257</b>	<b>166 577 797</b>
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>4 054 913</b>	<b>231 417 257</b>

**Rapport Financier Annuel 2022**

Le Rapport Financier Annuel 2022, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, sera mis en ligne à partir du 29 avril 2023 sur le site internet de CMT, à l'adresse suivante : <http://www.cmt.ma/cmt-investisseurs.html>

Responsable communication financière

Hatim YOUSSEFI

youssefi@cmt.ma

www.cmt.ma

+212 522 786 861

+212 661 937 662



Aux actionnaires de la Société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**  
89-90 rue Larbi Doghmi 3<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

**Rapport des commissaires aux comptes  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022  
Audit des états de synthèse consolidés**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A. et de ses filiales (« le groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 695,6 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 240,7.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Observation**

Nous attirons votre attention sur un contrôle de l'Office des Changes dont la société a fait l'objet courant 2022 et portant sur les exercices 2022 et antérieurs. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Evaluation et dépréciation des titres mis en équivalence.**

Description du risque

Au 31 décembre 2022, les titres mis en équivalence s'élevaient à MMAD 47,08.

Conformément aux règles de consolidation en vigueur, la mise en équivalence consiste à substituer la valeur comptable des titres détenus par la quote-part des capitaux propres retraités y compris le résultat de l'exercice. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont survenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test sur la valeur recouvrable des titres mis en équivalence est effectué.

La valeur recouvrable des titres mis en équivalence par le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence comme un point clé de l'audit.

Notre réponse :

Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence ainsi que des éléments chiffrés utilisés.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, le cas échéant ;
- Vérifier, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société,
- Vérifier le caractère recouvrable des créances éventuellement rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Aux actionnaires de la Société  
**COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.**  
89-90 rue Larbi Doghmi 3<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2023.

Les Commissaires aux Comptes

**A. SAAIDI & ASSOCIES**  
A. Saaidi & Associés  
Commissaires aux comptes  
Bahaa SAAIDI  
Associée  
4, Place Maréchal Casablanca  
Tél: 05 27 27 99 16 - Fax: 05 22 20 58 90

**COOPERS AUDIT MAROC**  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social  
83, Avenue Hassan II  
Casablanca  
Hicham CHERKAOUI  
Associé  
Tél: 05 22 27 99 16 - Fax: 05 22 27 47 34